

PACTE DE QUOI ?

En septembre, devrait débuter, dans la branche, les négociations sur le « **Pacte de responsabilité et de solidarité** ».

Mais qu'est-ce donc que ce machin là ? C'est une mesure annoncée par le Président François HOLLANDE, lors de ses vœux aux Français, le 31 décembre 2013. Selon les termes du président, il est « **fondé sur le principe simple : moins de charges sur le travail, moins de contraintes sur leurs activités et, en même temps, une contrepartie, plus d'embauches et plus de dialogue social** ».

Cette contrepartie doit faire l'objet d'une négociation au niveau de chaque branche. Soit ! Mais que devons-nous attendre d'un patronat qui bénéficie déjà très largement des exonérations de cotisations sociales grâce au Crédit Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), sans que pour autant les rémunérations ou les conditions d'emplois n'aient évolué dans un sens positif. Bien au contraire, ces exonérations ont pour conséquence, d'aligner les premiers niveaux de rémunération sur le SMIC.

Et pour ce qui est du « **Dialogue social** », nous savons à quoi nous en tenir. Celui-ci est, au sein de cette branche, qu'un simulacre comme nous avons pu récemment le constater, avec la dénonciation unilatérale de l'accord prévoyance.

Ne soyons pas dupes. L'équation plus d'exonérations, donc plus de



coûts » poursuivie par l'ensemble des pays européens risque d'entraîner une spirale déflationniste synonyme de destruction d'emplois.

Dans ce cadre-là, il est légitime de se demander à quoi riment ces pseudos concertations/négociations de contreparties si ce n'est d'alimenter encore un peu plus l'illusion du dialogue social.

Que l'on ne compte pas sur la **CGT** pour travailler à partir du « **pacte de responsabilité** ». Une réelle politique en faveur de l'emploi passe par l'enrichissement des compétences des salarié-e-s. Le vrai problème concerne les qualifications des salariés et leurs reconnaissances par un salaire en adéquation avec la mise en œuvre de ces dernières.

Que l'on ne compte pas sur la **CGT** pour travailler à partir du « **pacte de responsabilité** ». Une réelle politique en faveur de l'emploi passe par l'enrichissement des compétences des salarié-e-s. Le vrai problème concerne les qualifications des salariés et leurs reconnaissances par un salaire en adéquation avec la mise en œuvre de ces dernières.

Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- Employé Technicien Agent de maîtrise
 Cadre Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.